
Les
Pieces de Clauessin
de Monsieur
de Chambonnieres
Se vendent à Paris
Chez Jollain rue St. Jacques
a la Ville de Cologne
Auec priuilege du Roy. 1670.
Liure Premier
Jollain sculpsit.

A Madame
Madame la Duchesse
D'Anguien

Madame

Il n'y a personne qui puisse rien offrir a vostre Altesse Serenissime qui ne soit beaucoup au dessous du merite quil faut auoir po.r parétre deuant vos yeux, Aussi ne vous presenté-ie ces petits fruicts de mon labeur que pour ne pas commettre la faute que j'aurois creu faire si j'auois dedié mon Liure a vne autre qu'a vous. Je scay Madame, quil faut estre bien persuadé de vostre bonté pour ne pas

craindre de vous deplaire en vous faisant vn present si peu digne de meriter la grace de vostre agrement : mais, **Madame**, puisque les Dieux auec qui vous auez tant de rapport souffrent l'encens des moindres personnes comme celuy des Roys, J'espere, qu'en les imitant, vous excuserés ma temerité, et considererés seulement mon Zele, et la passion auec laquelle je suis .

De Vostre Altesse serenissime

Madame

Le tres humble tres obeissant
et tres obligé Seruiteur
De Chambonnieres

Ad Nobilissimum Virum D.

J. Camboncrium

Claui-cimbali modulatorem huiusce ætatis
facile principem.

Arte suâ major, qui Claui-cimbala pulsat,
Aulicus, hic princeps artis, doctusque repertor.
Quos creat, expromit modulos; temerarius ille est
Audet qui teneros imitari, aut fingere cantus.
Hos cantus! quibus ars modulandi haud sufficit omnis
Hôc Deus, hôc voluit se tandem ostendere terris.

Santolius Victorinus

Idem ad Eumdem

Quantum Virgilio vates decedimus omnes,
Tantum Cambonide tibi cedat et Orpheus; vnum.
Te colimus, tibi serta damus, tibi tura, tibi aras;
Seçla nec jnuideant primos tibi laudis honores;
Par tibi nullus erit, tibi par non extitit vnquam.
Nascentem poteras numeris componere mundum.
Ipse mori tecum anteferam quam ducere soles
Te sine durando; quascumque habitaueris oras
Tecum habitem, superos nunquam rediturus ad axes.
Orpheus ipse lyrâ cadet, aßurgetque canenti,
Et mecum jngentem semper comitabitur vmbram.
Hic erit Elysium nobis, sedesque beatæ.

Santolius Victorinus.

A Monsieur de Chamboniere

Ton charmant Clauessin tient dans son doux empire,
Les mortels et les Dieux quil a rendu Jalous:
Qu'Orphée employe icy tous les tons de sa Lyre,
Illustre Chambonier je pariray pour vous.

C. Sanguin

Au Mesme

Illustre Chambonier, dont les mains sans pareilles.
Semblent enleuer l'ame par des tons si diuers:
A quoy te peut seruir la loüange et nos vers
Puisque tout l'Vniuers admire tes merueilles?

J. Quesnel
Bibliothecaire de
Mr. de Thou.

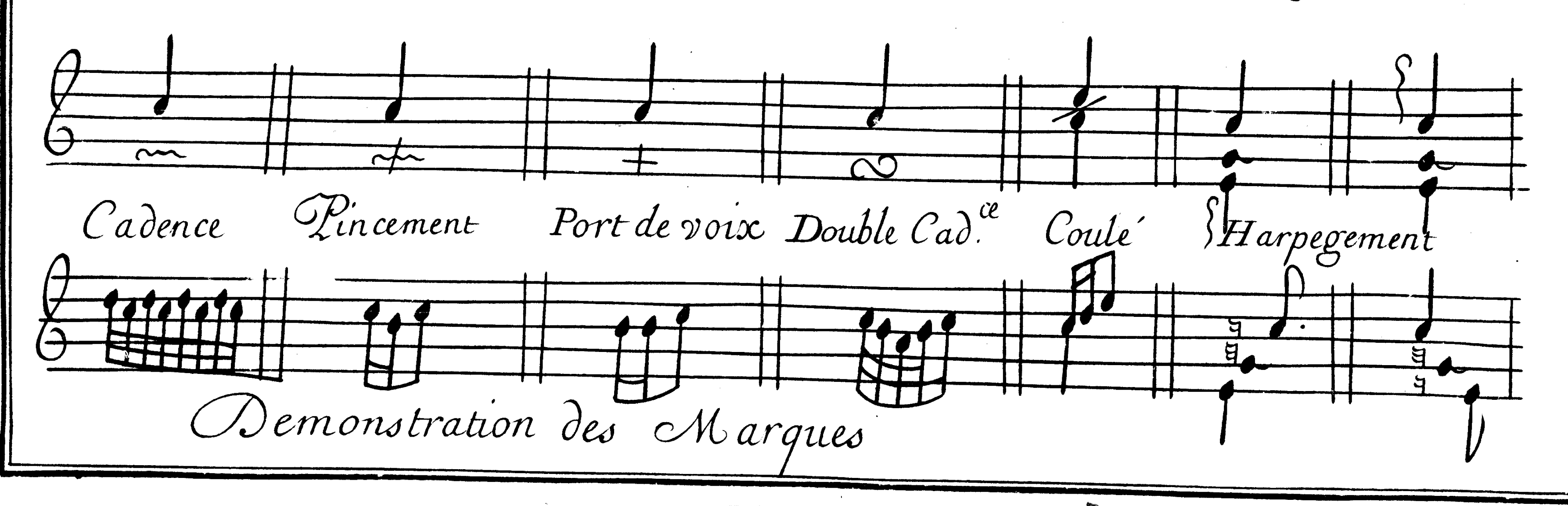
Extrait du Priuilege du Roy

Le Roy par ses lettres patentes du 25 Aoust 1670. Signeés Freteau, et scelleés, a permis au Sieur de Chamboniere, de faire grauer, et Imprimer, vendre, et debiter. les pieces de Claueßin quil a composeés, par tel graueur quil trouuera bon estre, pendant lespace de dix anneés, a commencer du jour que lesd. pieces seront acheueés dImprimer. pendant lequel temps deffences sont faites a tous graueurs, libraires, et Imprimeurs, de les contrefaire, Imprimer, vendre, ny debiter, en quelque lieu de son Royaume que ce soit, sans le consentement dudit Sieur de Chamboniere, ou de celuy qui a droit de luy. sur peine de confiscation des planches et exemplaires, et de mil liures damande. sa Majesté veut ausy et entend que foy soit adjouteé au present extrait come a loriginal. et soit tenu pour dument signiffié, nonobstant toutes autres lettres de priuileges, a ce contraires, ainsy quil est plus anplement porté par lesd. lettres.

ledit sieur de Chanboniere a cedé le priuilege cydessus a G. Jollain

Preface

Le desauantage quil y a ordinairement a donner ses ouurages au public m'auoit fait resoudre de me contenter de l'approbation que les personnes les plus augustes de l'Europe ont eu la bonté de donner a ces pieces, Lors que j'ay eu l'honneur de les leur faire entendre. Ce pendant les auis que je recois de differens lieux quil s'en fait vn espece de commerce presque dans toutes les villes du monde, ou l'on a la connoissance du Claueßin, par les copies que l'on en distribue quoy qu'auec beaucoup de deffauts et ainsi fort a mon prejudice; m'ont fait croire, que je deuois donner volontairement ce que l'on m'otoit auec violence & que je deuois mettre au jour moy méme ce que d'autres y auoient desja mis a demy pour moy; puis qu'außi bien les donnant auec tous leurs agreemens comme je fais en ce recueil; elles seront sans doute, et plus vtiles au public & plus honorables po.r moy, que toutes ces copies Infideles, qui paroißent sous mon nom. C'est ce que j'ay taché de faire en ce liure, et pour le faire auec plus d'auantage po.r ceux qui s'en seruiront ne pouuant auec les nottes ordinaires marquer certains traits qui donnent beaucoup d'agreem.t a ces pieces, Je l'ay fait par les marques suiuantes



Allemande
la Rare


Reprise


Courante


Reprise


5
Double de la Courante
la 1. fois
la 2. fois


6
Reprise


7
Courante


Reprise



9
Courante


Reprise


Sarabande
Reprise





13 *
Gaillairde
Reprise

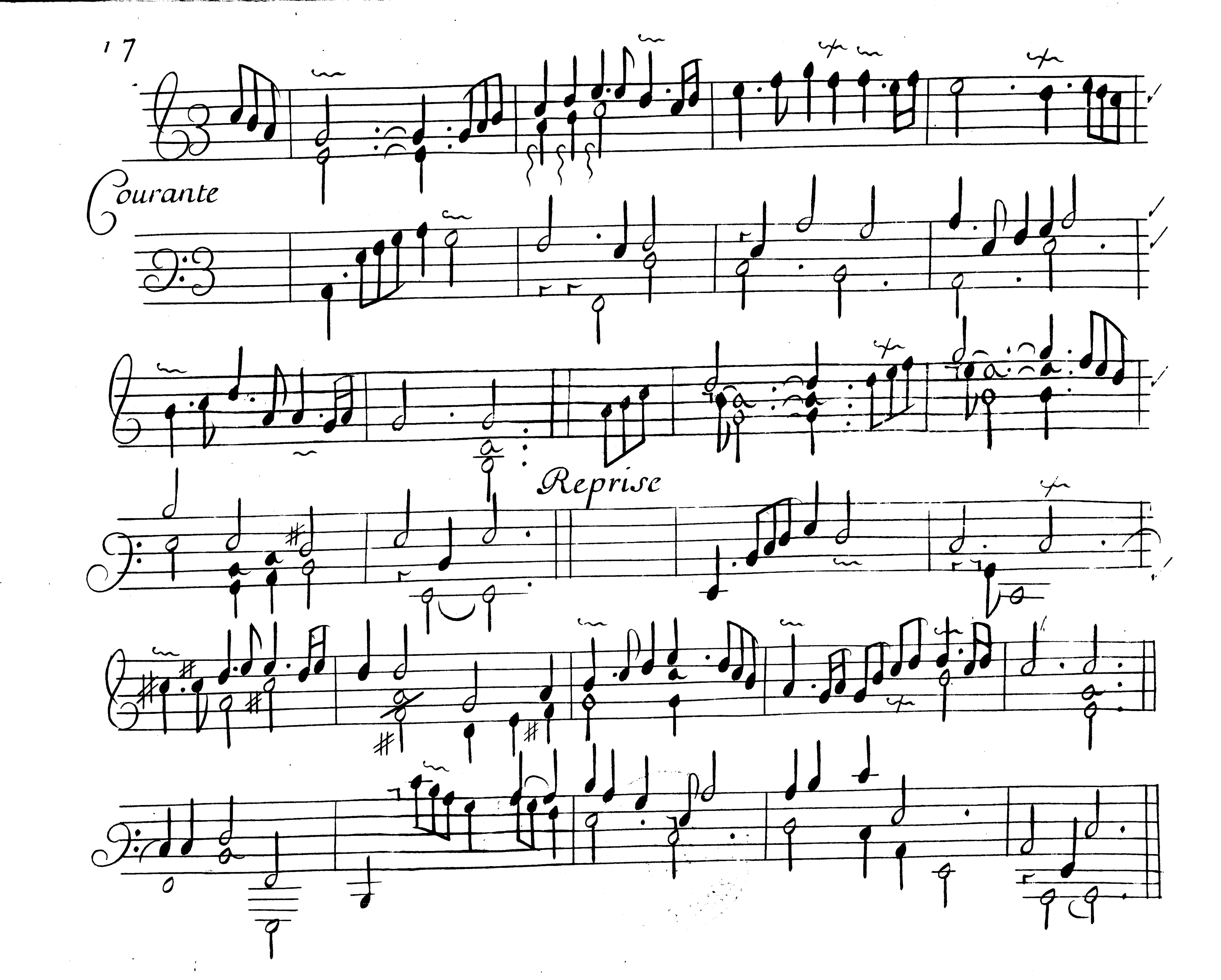

Suitte
14 *

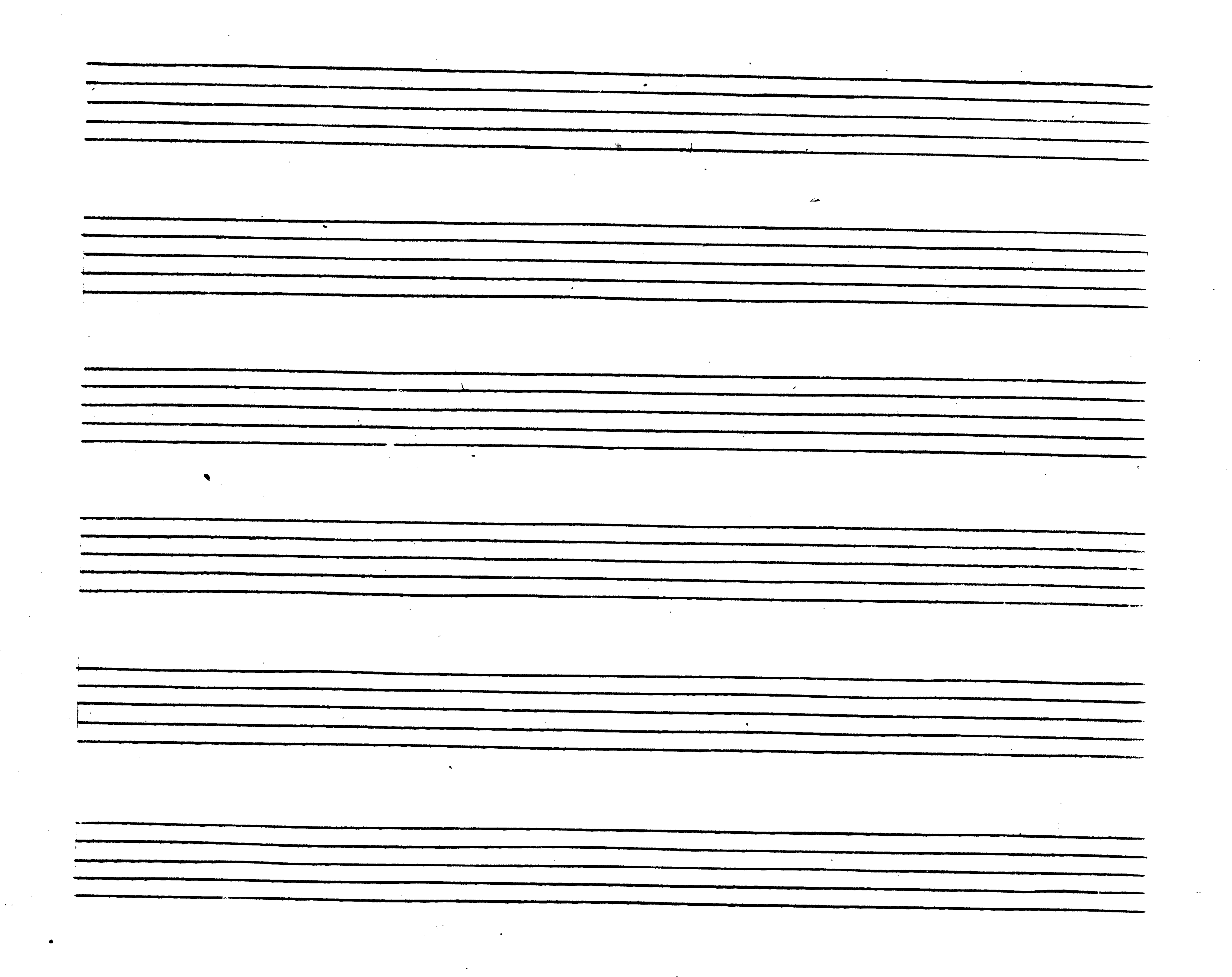

Allemande la Dunquerque
la 1.re fois
la 2.e fois

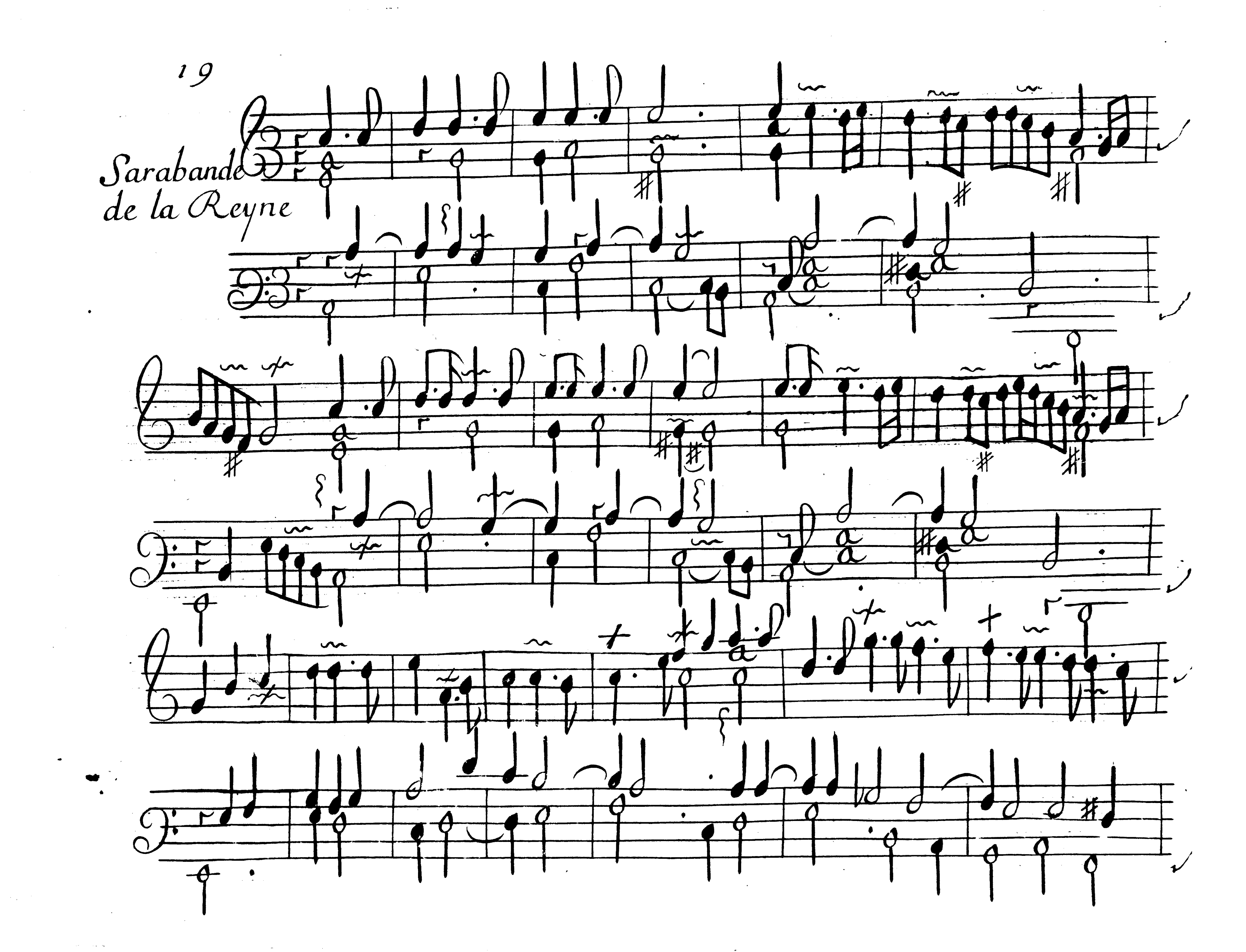

Reprise


Courante
Iris


Reprise


Courante
Reprise

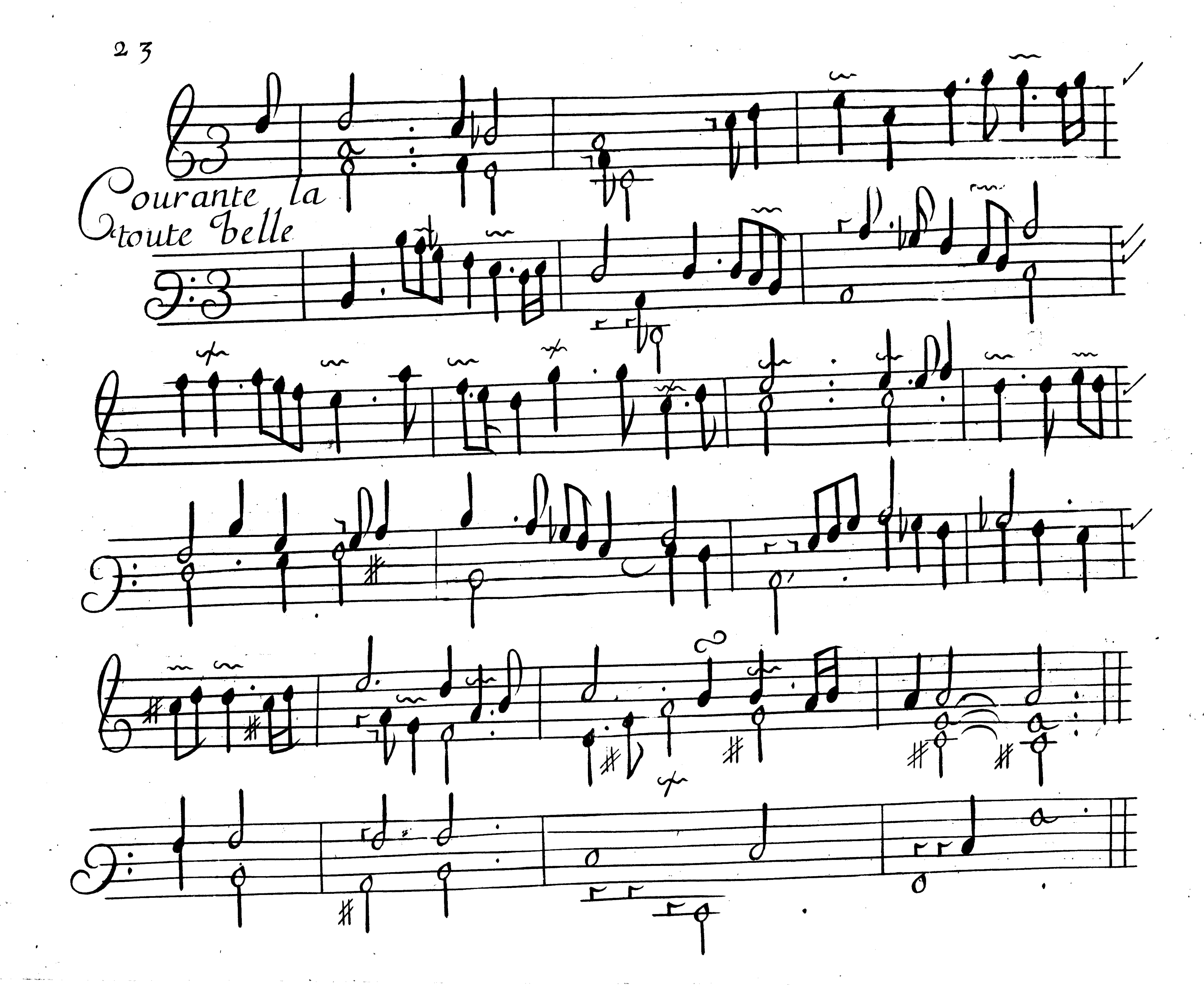



Sarabande
de la Reyne




Allemande
la Loureuse
La 1.re fois
la 2.e fois
Reprise


suite
de la
Reprise
la.2.e fois
la.1.re fois


Courante la
toute belle

Reprise


25
Courante de
Madame

Reprise


Courante


Reprise


Sarabande


Reprise


les Baricades


Reprise


Gigue


Reprise



35
Gigue


Reprise


Allemande
pour recomencer
la 2 fois


Reprise
pour recomencer
la R.
pour finir


Courante


Reprise


Courante


Reprise

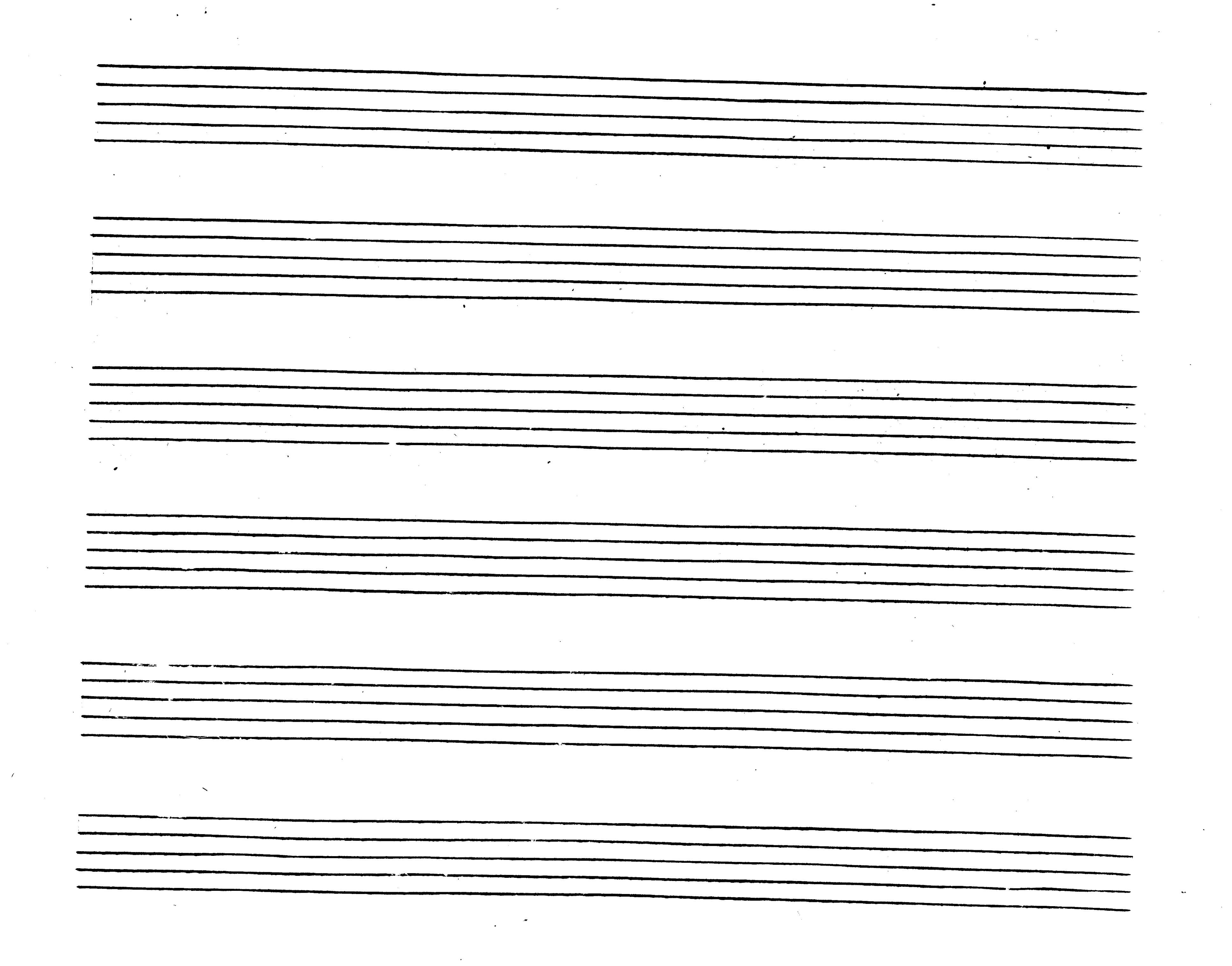

Courante



Reprise



Sarabande
Reprise

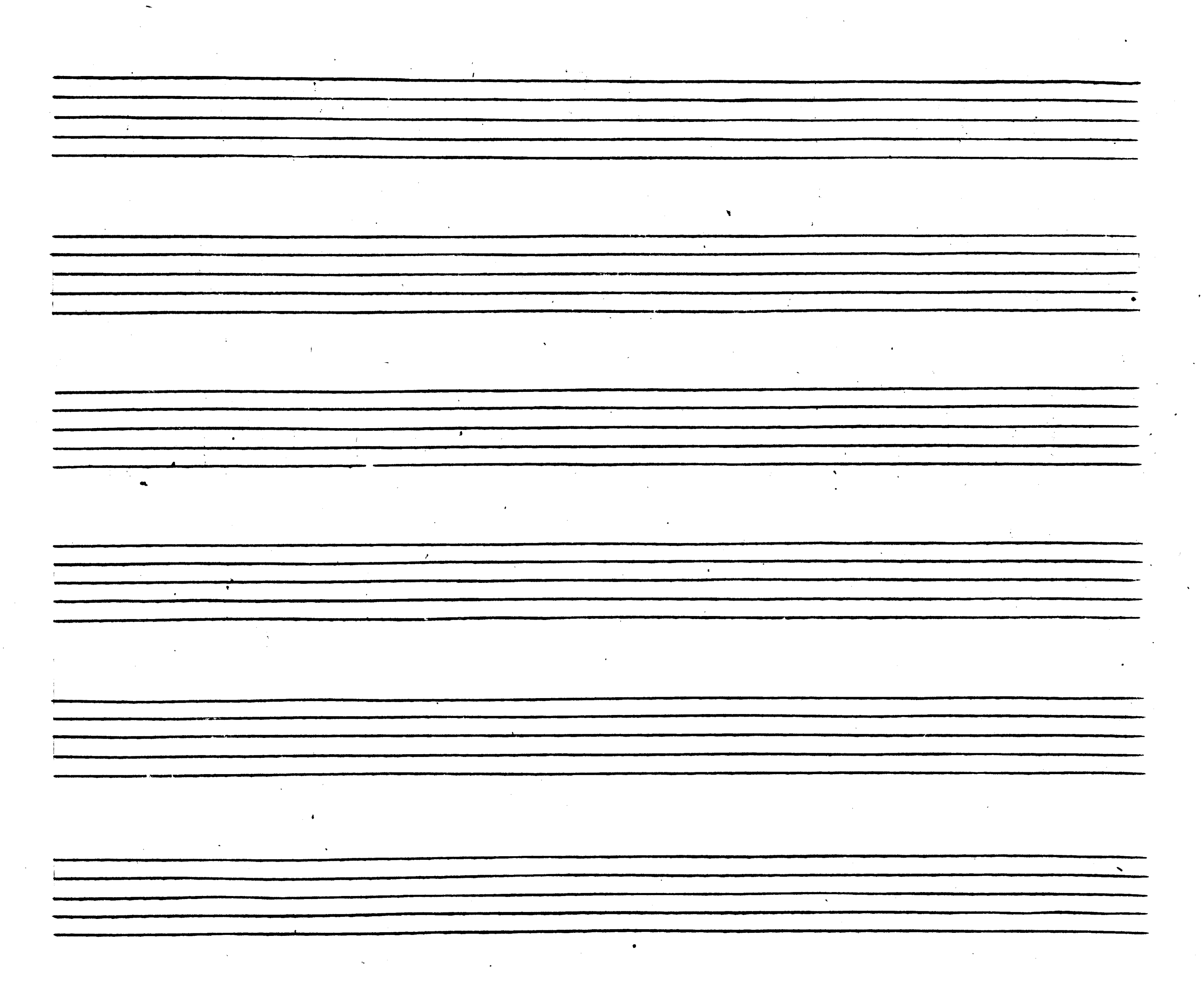



47
Pauane.
L'entretien
des Dieux


Suite
2.me
partie.



3.me partie
Lentement




Courante


Reprise


Sarabande
Reprise


Suite
la 1.re fois
la 2 fois


Courante
la 1.
la 2.


Reprise


Sarabande
Reprise


Suite


Gigue la vilageoise


Reprise


Canaris


Reprise